

Cabinet d'Avocats : Equipes Renforcées

KAHN & ASSOCIÉS renforce son Département Droit des Sociétés, M&A, Private Equity et Bourse

3 nouvelles arrivées

PARIS, le 17 janvier 2008 --- Le cabinet KAHN & ASSOCIÉS annonce la nomination de trois nouveaux collaborateurs venant renforcer la croissance de l'activité dirigée par Marie-Laure DE CORDOVEZ, Olivier COGNARD et Régis BERNARD, les trois associés du Département Droit des Sociétés, M&A, Private Equity et Bourse :

- **Annoushka CHAILLET**

Diplômée d'une Maîtrise en droit des affaires / droit international de l'Université Paris I Panthéon - La Sorbonne en 1998 et d'un Juris Doctorate de l'University of Georgia School of Law en 2001.

Annoushka CHAILLET est inscrite au Barreau de New York depuis 2005 et au Barreau de Paris depuis 2007. Elle intervient également en Anglais et en Portugais.



- **Romain FRANZETTI**

Diplômé d'un DESS Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université Paris II Panthéon - Assas en 2004.

Romain FRANZETTI est inscrit au Barreau de Paris depuis 2006 et intervient en Anglais et en Italien.

- **Jérôme MAJBRUCH**

Diplômé d'une Maîtrise des Sciences de Gestion (MSG) Filière Finance et Fiscalité de l'Université Paris IX Dauphine en 1999 et d'un DESS de Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université Paris I Sorbonne en partenariat avec HEC en 2000.

Jérôme MAJBRUCH est inscrit au Barreau de Paris depuis 2002 et intervient en Anglais.



Tous trois accompagnent et conseillent les clients de KAHN & ASSOCIÉS sur les questions relevant de :

- Private Equity : capital - investissement, levées de fonds, opérations sur le capital
- Fusions, acquisitions, cessions de fonds de commerce, restructurations
- Bourse
- Droit des sociétés : suivi juridique d'un portefeuille de sociétés, mise en place d'outils d'intéressement des salariés et dirigeants

« Nous sommes ravis d'accueillir parmi nous Annoushka, Romain et Jérôme qui viennent ainsi rejoindre notre équipe de 50 personnes et 8 associés afin d'accompagner nos clients dans leurs dossiers. Nous réalisons en moyenne une dizaine d'opérations d'acquisitions ainsi qu'une quinzaine de prises de participation par des fonds d'investissement par an, ainsi que des opérations boursières et ceci au niveau national comme international. Grâce à notre équipe renforcée et à l'atmosphère de travail à la fois informelle et productive qui règne dans nos équipes, nous pourrions aller encore plus loin pendant cette année 2008 qui démarre déjà très fort », indique Daniel KAHN.

KAHN & ASSOCIÉS : six grands pôles d'expertises dirigés par huit associés.

Parce qu'à chaque stade de son développement, et quel que soit le domaine, une entreprise a besoin d'avoir un interlocuteur expérimenté et spécialisé, KAHN & ASSOCIÉS est organisé en pôles d'expertise pour accompagner ses clients :

- **Le Département Droit des Sociétés, M&A, Private Equity et Bourse**
sous la responsabilité de Marie-Laure DE CORDOVEZ et Olivier COGNARD
- **Le Département TPICM : Technologies, Propriété Intellectuelle, Commercial et Media**
sous la responsabilité de Sabine LIPOVETSKY et Fabrice PERBOST
- **Le Département Droit Fiscal**
sous la responsabilité de Régis BERNARD, Managing Partner
- **Le Département Contentieux Commercial et Arbitrage**
sous la responsabilité d'Eric SERRE
- **Le Département Social**
sous la responsabilité de David DUMARCHÉ
- **Le Département Droit Immobilier**
sous la responsabilité de Sabine LIPOVETSKY

A PROPOS DU CABINET KAHN & ASSOCIÉS:

Fondé en 1988, le cabinet KAHN & ASSOCIÉS, 8 associés et près de 50 personnes, est devenu un acteur incontournable dans l'accompagnement, le conseil, l'assistance aux entreprises et dirigeants d'entreprises à forte croissance, pour la plupart dans les secteurs de la technologie, du Web, des télécoms, des media, des sciences de la vie et des énergies renouvelables, et aux investisseurs de ces secteurs.

Cabinet français indépendant à forte vocation internationale, KAHN & ASSOCIÉS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, permettant d'accompagner ses clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants : les opérations de M&A, capital investissement, bourse, droit des sociétés, droit des technologies, droit commercial, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, contentieux et arbitrage, droit fiscal et droit immobilier.

Ses clients sont pour partie des sociétés multinationales (et leurs filiales françaises) principalement situées aux Etats-Unis mais aussi dans d'autres pays d'Europe et en Israël, et pour partie des sociétés françaises allant de la société en création à la société cotée.

www.kahnlaw.com

CONTACTS PRESSE :

GASPARD PUBLIC RELATIONS

Philippe GASPARD & Nicolas CELIC

nicolas@gaspard-pr.com - 01 45 15 14 40

KAHN & ASSOCIÉS

Anne-Sophie PEYNE

01 45 01 45 01 - aspeyne@kahnlaw.com

KAHN & ASSOCIÉS :

PARIS : 51, rue Dumont d'Urville - F-75116 PARIS -- TEL. : 01 45 01 45 01 - FAX : 01 45 01 45 00
SOPHIA ANTIPOLIS : Arche des Dolines - 7, rue Soutrane - F-06560 SOPHIA ANTIPOLIS - Tel. : 04 92 94 04
EMAIL : contact@kahnlaw.com